Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Gesvres - Tome II

Gesvres, c^{on} de *Villaines-la-Juhel* (12 kil.) ; arrond. de *Mayenne* (39 kil. E.-N.-E.) ; à 69 kil. de Laval.

Anciens noms

Gavre, v. 834 (Gesta Aldrici). — *Vicaria Gaviacensis,* X^{e} s. (D. Piolin, *Hist. de l'Église du Mans,* t. II, p. 494). — *Ecclesia de Gabra,* v. 1120 (Cart. de Saint-Vincent, ch. 516). — *Presbyter Gevre … J. de Gevra,* v. 1140 (Cart. de Tiron. ch. 254). — *Gevre,* 1312 (Bibl. nat., fr. 8.736). — *Gevre,* 1515 (Arch. nat., R/5. 387, f. 100). — *Sanctus-Petrus de Gevra,* 1545 (Insin. eccl.). — *Gevre,* 1616 (Reg. par.). — *Gevre* (Carte cénom.). — *Gesvres* (Jaillot, Almanach de 1774 et Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Le massif granitique de la Poôté s'avance jusqu'au bourg de Gesvres ; au-delà, toute la dépression située entre ce bourg et la forêt de Pail est occupée par des schistes cambriens, en majeure partie cachés par du limon ; cette sorte de plaine est dominée au sud par les hauteurs de grès armoricain de Chêne-Poteau (233) et de l'Ardrier (276), qui appartiennent au flanc nord de la cuvette synclinale de Saint-Léonard-des-Bois. A l'ouest et au nord, on retrouve ces mêmes grès armoricains sur les crêtes de Saint-Sulpice et de la Trémouchère enserrant les différentes assises siluriennes du petit bassin de Saint-Julien-des-Églantiers. » D.-P. Œ.

Territoire allongé du N.-O. au S.-E. entre deux lignes presque parallèles : l'Ornette au N.-E., qui s'en va dans la Sarthe après avoir recueilli les eaux de quatre petits affluents nés en Gesvres ; — au S.-O., la crête des collines (242, 275, 280 m.), où s'arrête la forêt de Pail, et que suit une vieille voie dirigée du Mans à l'ancien passage de la Mayenne, à Couptrain. Le bourg est au fond d'une cuvette (180 m). — Jaillot y indique le passage d'une route de Pré-en-Pail à Averton, croisée un peu au N. du bourg par celle de la Poôté à Villaines. Cassini note cette dernière route sur laquelle s'amorce celle de Sillé. D'après les plaintes des paroissiens en 1789, les ruisseaux, sans eau pendant l'été, mais très forts en hiver, coupaient les chemins dé Pré-en-Pail et de la Poôté, et n'avaient ni planches ni ponts pour les piétons. Aujourd'hui le bourg est relié par des chemins d'importance diverse avec Saint-Léonard (6.700 m. E.) ; Saint-Paul-le-Gaultier (6.700 m. S.) ; Averton (8.800 m. S.-O.) ; Villaines (13 kil. O.) ; Pré-en-Pail (11 kil. N.) ; la Poôté (5.400 m. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1842 par MM. Poupinet, Godefroy et Drouault, 2.177 hect. Une nouvelle délimitation avait été demandée en 1792 vers Saint-Léonard, Saint-Paul-le-Gaultier et Averton, et l'on faisait observer que le ruisseau de Ronde-Noë indiqué comme limite avait été détourné de son cours naturel. Vers la fin du XVII^{e} s., les deux tiers étaient en terre à seigle, avoine et sarrasin, et le reste en landes. bois et bruyères. On complait vingt métairies et trente-cinq bordages. « Il y a un tiers d'ici en brière, bois à brouty et rochers, écrivent les habitants dans leur cahier de 1789. Le reste des terres est maigre, peu fertile, ne pouvant produire communément deux boisseaux de bled seigle par chaque chartée de fumier, mesure du Mans. Les récoltes de chaque année ne peuvent communément faire vivre les habitants six mois. La plus grande partie des habitants sont bûchers, charbonniers et voituriers de charbon, pauvres, travaillant dans les forêts voisines, et dans l'été vont dans la Bauce, la Normandie et le Haut-Maine travailler à la récolte des grains et foins. »

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 22, de 1620 à 1630 ; — 63, de 1700 à 1710. — 268 feux en 1696 ; — 275 feux en 1700 ; — 1.200 hab. en 1790 ; — 1.482 hab. en 1803 ; — 1.474 hab. en 1821 ; — 1.494 hab. en 1831 ; — 1.464 hab. en 1841 ; — 1.472 hab. en 1851 ; — 1.494 hab. en 1861 ; — 1.500 hab. en 1871 ; — 1.525 hab. en 1881 ; — 1.421 hab. en 1891 ; — 1.200 hab. en 1898, dont 167 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 76 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 81 fermes en 1843. En dépendent : l'ancien prieuré de Saint-Sulpice ; Courtouin, 36 hab. ; l'Aubergement, 18 hab. ; le Terire, 25 hab. ; les Anelières, 63 hab. ; la Haigronnière, 24 hab. ; le Domaine, 56 hab. ; la Trémouchère, 52 hab. ; la Pinsonnière, 50 hab. ; la Fontaine 27 hab. ; la Nouvellière, 20 hab. ; la Daudinière, 18 hab. ; la Chaussée, 62 hab. ; les Haies, 38 hab. ; le Rois-du-Domaine, 46 hab. ; la Haute-Cour, 34 hab. ; la Haute-Sauvagère, 27 h. ; le Plessis, 42 h. ; le Chêne-Poteau, 67 h. ; le Parc-du-Bourg, 20 h.

Administrations

Bureau de poste et *perception* de la Poôté. — Notariat supprimé en 1888.

Marché, assemblée

Le *marché* du mardi, signalé en Jaillot, est supprimé.

Assemblée ancienne « le dimanche prochain (la fête de N.-D. du Mont-Carmel), dit le Grand-Dimanche ».

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement du grand-archidiaconé et du doyenné de Fresnay ; la carte cénomanique place à tort Gesvres au doyenné de Javron ; — de l'élection du Mans, du ressort judiciaire de Mayenne, du grenier à sel de Villaines-la-Juhel ; — du district de Mayenne et du canton de la Poôté en 1790 ; — de la Mission de Sillé-le-Guillaume en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Martin de Mayenne et du doyenné de Villaines. — Vicariat érigé en 1851.

De l'*église* romane primitive dédiée à saint Pierre, il reste la nef (côtière sud), le chœur plus étroit, prolongé peut-être après coup, et la tour qui l'accoste au midi. La chapelle du Mont-Carmel, construite au côté de l'épître par le curé Laigneau, mort en 1654 ; celle de N.-D. bâtie symétriquement à la précédente avant 1674 aux frais de Catherine Lemercier, veuve en 1697 de Jean Rousier, chirurgien, lui donnèrent la forme d'une croix latine. On cite antérieurement les autels de Saint-Gilles et de la Vierge. Le maître-autel, avec retable en bois, assez habilement construit et sculpté, fut posé en 1702 aux frais de Zacharie Geré, curé, et des habitants. — En 1734, refonte de la grosse cloche, et de nouveau en 1752, aux frais de la comtesse de Revel ; horloge installée dans le clocher avant 1767 ; un cadran solaire qui se voit encore au-dessus de la porte du midi a cette inscription : *Dédié à l'église de Gesvres, maître Michel Cadieu, notaire royal*(1700).

Fondations anciennes : chapellenie de deux messes, fondée le 16 novembre 1636 à « l'autel de M^{gr} Saint-Gilles, pour accomplir le testament de Louis Amouette, sieur des Haies, décédé à l'armée du roy devant Dol, depuis trois mois » ; — messe à l'autel de la Vierge, fondée le 1er mai 1637 par Louis Vallée, sieur du Buchage, demeurant aux Anelières ; — chapelle de N.-D. du Mont-Carmel, trois messes par semaine, dotée le 31 août 1653 par Brandelis Laigneau, curé, à la présentation de François de Courtarvel, seigneur de Villeprouvée, époux de Marie Laigneau ; — première messe du dimanche, fondée en 1653 par Jacquine Renouf, veuve de Jean Amiot, écuyer, seigneur de la Potherie, demeurant à Bérue, au nom de Jacques Amiot, décédé sous-diacre ; et de nouveau en 1697 par Catherine Lemercier ; — les deux prestimonies de Baligan : titulaire en 1785 François

Decolle (V. ce nom) ; et des Febvres : titulaire en 1790 François *Lemouton de Boisdeffre,* chanoine du Mans. — La *confrérie* du Rosaire avait aussi sa messe de fondation. — En 1769 on recommande au prône, à la charité des fidèles, Jean Necore, Michel Lavaucan, qui vont faire la quête, l'un pour son père, l'autre pour son frère, captifs des Turcs. On mentionne en 1791 « un oratoire proche le presbytère par le chemin du carrefour de Pierrepont ».

Cure à la présentation de l'évêque.

Curés : *Hervé,* témoin du don de l'église de Saint-Sulpice-des-Chèvres à l'abbaye de Tiron, vers 1140. — Jean de *Seillons,* en compétition avec Jean Vasse, 1511, est en procès avec Jean du Bouchet, seigneur de Sourches, 1515. — Pierre *Cacault,* du diocèse de Séez, démissionnaire, 1545. — Clément *Corbin,* juillet 1545, † 1569. — Guillaume *Boulard,* du diocèse du Puy, étudiant à l'Université de Paris, 23 juin 1569, résigne, 1570. — Armand *Barbier,* 1er avril 1570, se démet, 1571. — Jean *Bouchet,* du diocèse de Bourges, 19 novembre 1571. — Jean du *Tronchet,* du même diocèse, démissionne, 1573. — Jean *Prébet,* alias *Barbier,* du diocèse d'Annecy, demeurant au collège du Mans, à Paris, pourvu par Jean Prébet, vicaire général, 17 mars 1573, permute, 1574. — Guillaume *Lepelletier,* du diocèse de Chartres, 16 mars 1574, résigne, 1577. — Guillaume *Horeau,* prêtre à Paris, 6 novembre 1577, † 1589. — Jean *Langlois,* de Gesvres, 31 décembre 1589. — René *Maceot* permute au Mans, 1615. — Louis *Lemoine,* chapelain de Saint-Louis en l'église de Séez, 15 février 1615, mort à la Poôté, où il s'était retiré, le 19 avril 1648. — Noble *Brandelis Laigneau,* seigneur de Betton, curé de Saint-Léonard-des-Bois, 4 juillet 1647, inhumé en la chapelle de N.-D. du Mont-Carmel, qu'il avait fait bâtir en 1654. — Louis *Pauquet,* du diocèse de Beauvais, l'ami de Pierre Costard et plus tard son légataire universel, demeurant au Mans, au manoir épiscopal de Saint-Ouen-sur-les-Fossés, 19 novembre 1653, se démet, 1655, † chanoine du Mans le 13 novembre 1673. — François *Costard,* ou *Coustard,* du diocèse de Paris, neveu du fameux Pierre Costard, décembre 1655, inhumé dans l'église le 12 mars 1670. — Étienne *Denis,* chanoine du Mans, se démet, 1671. — Gaspard de *Champagne,* né à Villaines, de Brandelis de C., seigneur de la Roche et du Coudray, et d'Anne de la Haye, 19 janvier 1671, démissionnaire, 1691, taxé à une amende de 2.000 ℔ pour usurpation de noblesse, 1698, mort à Gesvres le 10 décembre 1705, inhumé à Villaines le 12. — Zacharie *Geré,* demeurant à Villaines, 18 mars 1691, † 1727. — René *Bessirard,* maître ès arts d'Angers, curé de Châteauneuf, diocèse de Chartres, 15 octobre 1727, † 1755. — Jean *Leboucq,* gradué, curé de N.-D. de Guécélard, 25 avril 1755, † 1774. — Jean-Bernard *Verger,* du diocèse de Tarbes, 27 mars 1774, permute, étant chanoine de Noyon, le 7 juillet 1789. — Térence *Deschamps,* né à Beaumont-sur-Sarthe, 1761, vicaire de Montfort et chapelain de Saint-Nicolas en l'église de Saint-Laurent-de-la-Plaine (Maine-et-Loire), installé le 7 juillet 1789, prêta, le 6 février 1791, un serment catholique. Dénoncé par Marin Rousier auquel il reprochait son serment schismatique, le curé de Gesvres fut poursuivi par ordre du département le 8 juillet suivant et n'en continua pas moins à exercer le ministère secrètement, jusqu'à l'été de 1792, où il fut emmené à Laval et déporté. De retour au commencement de 1795, il évangélisa la contrée, et fut arrêté à Champfremont le 31 juillet 1799. Après une courte détention, M. Deschamps revint à Gesvres, fut conservé, 1803, dans sa cure où il mourut, 1827. Jacques Cruchet, vicaire, imita la conduite de son curé et partagea ses persécutions. — Marin Rousier, originaire de Gesvres et très probablement frère du maire, titulaire de la chapelle du Mont-Carmel et des autres prestimonies de la paroisse, prêta le serment pur et simple et devint intrus de Lignières-la-Doucelle le 1er août 1791.

L'intrus fut Charles-René Pattier du Ponceau, né à Courcité de René-Charles P., avocat en parlement, et de Marie-Louise Lemesnager, élu le 11 septembre 1791, au refus du sieur Vovard, vicaire de Guérande. Il avait une certaine influence à Gesvres, où il avait été vicaire et y avait même prêté, le 5 février, un serment catholique. Pattier du Ponceau quitta Gesvres le 17 janvier 1794 pour se retirer à Courcité où il abjura le 20 mars suivant pour remplir les fonctions d'officier public.

Tirot, 1828, 1840. — François-Joseph *Brochard,* 1851. — *Lepert,* 1851-1864. — Charles-Jean-Séverin *Huzé,* 1864-1875. — Arsène *Mautaint,* 1875, † 1888. — Augustin *Gourdier,* 1889-1890. — Isidore *Forveille,* 1890.

Le *presbytère* en mauvais état après la Révolution, a été restauré par MM. Huzé et Forveille, curés.

Le *cimetière* était en l'an XII à plus de 350 m. de l'église au nord. Il est aujourd'hui à 200 m. sur la route de Saint-Léonard avec chapelle reconstruite en 1891.

Écoles

Écoles. — « Dans la plus grande partye des paroisses, lit-on dans le cahier de 1789, il n'y a personne qui montre les petites écolles et très peu de personnes qui aient le moyen de payer des pensions à leurs enfants hors de chez eux pour les faire instruire de façon que l'ignorance du peuple des campagnes se vat monter au degré qu'elle l'était dans les premiers siècles ». — Aujourd'hui école laïque pour les garçons ; école libre tenue par les sœurs de la Providence d'Alençon pour les filles, fondée vers 1871 par M^lle^ Séverine Pelletier.

Établissements charitables

La *confrérie de charité* avait pour chapelain en 1670 Michel Suhard. — Le *bureau de charité* a 1.000 fr. de rentes, 1900.

Féodalité

Féodalité. — Pendant qu'elle n'était encore qu'une simple seigneurie, la terre de Gesvres appartint en 1312 au sire de Doucelle puis à la famille d'Usage, Guy de la Rochefoucault, tige de la branche de Verteuil, l'eut avec Couptrain et Nouans par suite de son mariage avec Marie d'Usage, 1394, 1432. Il eut pour fils aîné Guillaume de la R., marié avant 1446 à Marguerite de Torsay, dame de Malleran, qui transige avec Marguerite de la Rochefoucault, sa nièce, femme de Hardouin de Maillé, 1477, et meurt en 1487. — Philippe de la R., mari de Renée de Beauvau, mort avant son père en 1484. — Jacques de la R., fils puîné, qui partage en 1507 avec ses sœurs et beaux-frères et meurt sans enfants de Jeanne de Montberon, fille d'Eustache de M., vicomte d'Aunay ; celle-ci se fit représenter à la réformation de la coutume du Maine en 1508 par Jacques de la Haie, comme dame de Couptrain, de Nouans et de Gesvres. — Jean Cueillettes, contrôleur des finances du Languedoc, mari de Jeanne Roland, aussi d'une famille de financiers, seigneur de Freschines et par acquisition de Gesvres, n'eut qu'une fille unique, Françoise, mariée en 1523 à Jacques Potier, dont la postérité a donné à la terre de Gesvres des titres et des honneurs inattendus. Louis, fils de Jacques Potier, qui servit Henri IV avec dévouement, fit ériger Gesvres en baronnie, 1596, et Tresmes en comté, janvier 1608 ; il avait épousé Charlotte Baillet, et mourut le 25 mars 1630. — Louis P., petit-fils du précédent, né en 1613 de René P. devenu en 1643 duc de Tresmes, et de Marie de Luxembourg, avait lui-même obtenu l'érection en marquisat de la terre de Gesvres. Il se fit tuer au siège de Thionville le 4 août 1645, eut comme successeur en son marquisat François, son frère, qui fut tué un an plus tard au siège de Lérida, 27 mai 1646, sans alliance lui aussi. Le marquisat de Gesvres ne fut jamais « vérifié ». — Léon P., duc de Tresmes, frère des deux précédents, gouverneur du Maine, époux de Marie-Angélique du Val, fit donner, en 1670, à son duché de Tresmes le titre de duché-pairie de Gesvres, titre qu'on ne doit pas appliquer à Gesvres du Bas-Maine. Le marquisat de Gesvres était composé des trois châtellenies de Couptrain, Pré-en-Pail, la Poôté, et valait 30.000 ℔ de rentes, dit Colbert, qui ajoute que le duc et sa famille ont « toujours été fort aimés dans le Maine, ayant gouverné leurs peuples avec beaucoup de douceur et de prudence ». — François-Bernard P., duc de Gesvres, eut comme fils aîné François-Joachim-Bernard, duc de Gesvres, qui n'eut pas d'enfants de Marie-Madeleine-Émilie Mascrany, épousée en 1709 et morte en 1717. Son

neveu, Louis-Joachim-Paris P., fut envoyé en possession en 1752 des biens légués en usufruit à son oncle par Louise-Julie Potier de Gesvres, sa grand'tante, comtesse de Revel, veuve de Charles-Amédée de Broglie, et qui devait posséder en partie du moins la terre de Gesvres, car elle fait un don à l'église en 1752. Le dernier marquis de Gesvres, époux de Françoise-Marie du Guesclin, taxé en 1790 pour un revenu de 4.000 ℔ dans la paroisse de Gesvres, et qui déclarait sa résidence, en janvier 1792, à Paris, rue Saint-Augustin, et à Crouy- sur-Ourcq, district de Meaux, en juin 1793, périt sur l'échafaud révolutionnaire. Charles Julliot-Lérardière écrit le 5 thermidor an II, aux maire et officiers municipaux de Gesvres : « Potier de Gesvres était un scélérat, il a conspiré contre la république ; il vient de payer de sa tête tous ses forfaits ». Les Potier de Gesvres passèrent à peine dans leurs domaines mayennais. Le château de Gesvres était probablement en ruine avant qu'ils possédassent la terre.

Notes historiques

Notes historiques. – Localités de noms anciens : Bazoge, Rouvadin, Courtoin, Feujean, Pierre-Pont, l'Abbaye, Saint-Sulpice, l'Ardrier. — Saint Aldric fonda un domaine à Gesvres vers 834. — L'abbaye de Saint-Évrou y posséda la villa *Nunniacum* au X^{e} s. — Gaultier Bornus donna l'église et toutes les dîmes qui lui appartenaient à l'abbaye de Saint-Vincent dans les premières années du XII^{e} s. (V. l'art. *Saint-Sulpice-des-Chèvres*). — Épidémies : décembre 1636 ; août-octobre, 1707, quatre-vingts morts. — Le cahier de 1789 porte plainte contre les aubergistes qui cachent leur eau-de-vie, le vin, le cidre dans des caves secrètes ; contre les meuniers qui les volent ; contre les bénéficiers qui vivent à l'aise au milieu de la misère du peuple. — 7 août 1791, grêle qui ravage le canton voisin de la Poôté. — Le 22 mars 1793 on tira les billets pour la milice dans la lampe de l'église. Il y eut beaucoup de résistance et des désertions. — Dans la nuit du 20 au 21 janvier 1871, deux cents cuirassiers blancs allemands venant de la Poôté, passèrent par Gesvres et laissèrent derrière eux à la Pilonnière un convoi de cinq voitures, douze chevaux et une petite escorte, que le capitaine de la garde nationale de Gesvres avec six hommes déterminés alla sommer de se rendre et emmena prisonniers à Pré-en-Pail. Des quatre hussards qui vinrent à leur recherche le lendemain, un fut tué, l'autre fait prisonnier et ne dut la vie qu'à l'intervention de M. l'abbé F. Gaugain. Le 22, les Allemands revinrent de Fresnay au nombre de quatre-vingts, mais après une fusillade d'une heure au Chêne-Poteau avec les gardes nationaux, durent se retirer. Ils reparurent le mardi 24, en force, deux à trois cents cavaliers, qui mirent pied à terre. Le colonel Bournel, à la tête des mobilisés de la Mayenne, se porta contre eux, mais laissa du premier choc quatre-vingts prisonniers aux mains des ennemis, la plupart de ses hommes se débandèrent. Pourtant le capitaine Jaret de la Mairie en rallia un bon nombre qui, avec les habitants de Gesvres excités par les femmes elles-mêmes, tinrent tête aux Prussiens et les forcèrent de se replier vers trois heures, après un combat de quatre heures et avec des pertes sensibles.

Maires

Maires : François *Rousier,* 1791, 1800. — Charles-Thomas *Leseurre,* 1808, 1816. — Étienne *Huet,* 1819, 1830. — Hippolyte *Leroy des Barres,* 1832. — Pierre *Fresnays,* 1835, 1836. — Joseph-Julien *Papin,* 1838, 1840. — Alexandre *Beucher,* 1843, 1850. — Pierre *Louvard,* 1850-1870. — Louis-René *Rivière,* 1870-1873. — *Leloup,* 1873, 1874. — Mathurin *Suhard,* 1874-1886. — *Rivière,* 1886-1892. — *Bourdais,* 1892-1896. — *Duval,* 1896.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1616. — Quelques titre anciens à la fab. — Bib. nat., Pièces orig., au mot

Potier. — Anselme, *Grands off. de la Couronne,* t. IV. p. 758 et suiv. — L. Benoist, *Notice sur Crouy-sur-Ourcq,* p. 44 et suiv. — Arch. nat., PP. 146 ; X/1a. 4.852, f. 772 ; MM. 702, p. 163 ; R/5. 387, f. 100. — Arch. de la M., B. 1.194, 1.644, 1.838, 2.197. — Arch. de la S., B. 690. — Moulard, *Saint-Léonard-des-Bois.* — H. Sauvage, *Notice sur Couptrain.* — Pesche, *Dict. de la S.,* t. IV, p. 283, 284. — Pinart, *Chronol. milit.,* au mot Potier. — *Semaine relig.,* t. II, p. 526, 575.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *Château, Saint-Sulpice.*